

## Editorial

# Les cerveaux européens ne sont pas un fléau

**Joëlle Fabre**

Rédactrice en chef adjointe



Merci aux accords de Bologne: la mobilité étudiante n'a jamais été aussi grande en Europe. Les neurones ne connaissent plus de frontières. Cependant, loin de nous réjouir, ce qui était si ardemment souhaité par le Vieux-Continent est devenu un problème. La matière grise internationale, très recherchée pour son effet dopant sur le prestige académique et sur la compétitivité économique, engorge désormais les campus. On n'applaudit plus, on s'inquiète. Au point d'envisager, comme en Belgique ou en Autriche, de fouler aux pieds ce bel idéal en introduisant des différences de traitement entre étudiants indigènes et étrangers.

La Suisse ne fait pas exception. C'est que les cerveaux venus d'ailleurs aiment un peu trop nos hautes écoles, en particulier l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, où leur proportion frise les 40%. Avec quelque 9300 étudiants, le campus est proche de la saturation, les auditoires sont bondés, au point de menacer la qualité de l'enseignement.

Comment maintenir une population étudiante qui corresponde aux moyens disponibles pour l'encadrement? La réponse de l'EPFL surprend. Alors qu'elle vient de décrocher un demi-milliard d'euros de l'Union

«Autochtones ou pas, les candidats auraient tous intérêt à être mieux triés à l'entrée à l'EPFL»

européenne pour son projet Human Brain de modélisation du cerveau humain, la haute école projette de devenir moins accessible aux candidats européens. Non pas en gonflant leurs taxes d'études - cette idée n'est plus d'actualité - mais en durcissant les conditions d'admission: les bacheliers européens devraient se prévaloir d'une moyenne de 16 sur 20 dans certaines branches.

Qu'une école de l'excellence veuille capter les meilleurs cerveaux est légitime. Ce n'est pas une raison pour introduire de la discrimination dans l'élitisme. Autochtones ou pas, les candidats auraient tous intérêt à être mieux «triés» à l'entrée. Ils seraient sans doute moins nombreux à rester sur le carreau au terme de la première année. **Page 17**

## La photo du jour Les meilleurs freeskieurs étaient réunis samedi aux Marécottes



MAXIME SCHMID/EPA

## Réflexions

### Une politique familiale au profit de notre économie

#### L'invitée

**Dominique-Ella Christin**

Députée vert'libérale



Dans moins d'une semaine, nous voterons sur un nouvel article constitutionnel sur la famille. En tant que femme et mère, je m'engage en faveur de cette disposition, qui permettra de mieux concilier travail et responsabilité familiale. Il est grand temps de donner un signal fort en faveur d'une politique familiale qui profitera à l'économie suisse tout en répondant aux attentes de la société.

L'objectif est de promouvoir des conditions-cadres de qualité qui renforceront la liberté de choix dans l'organisation familiale. De nombreux domaines sont concernés: horaires scolaires, cantines d'école, crèches publiques et privées, autres structures d'accueil extrafamiliales. Mais aussi politique du personnel, aménagement du temps de travail, congé parental ou incitations au télétravail.

Ces conditions-cadres méritent d'être améliorées afin d'être plus généreuses envers la famille. Il s'agit d'en finir avec le parcours du combattant auquel font souvent face ceux qui désirent concilier famille et activité lucrative ou formation. Ce n'est qu'à ce prix-là que chacun pourra véritablement choisir son modèle d'organisation familiale, que celle-ci soit traditionnelle ou non.

Il est économiquement judicieux d'améliorer la qualité de vie des parents qui souhaitent combiner famille et travail. Encourager les femmes qui le souhaitent à rester actives dans le monde du travail ou faciliter leur réinsertion professionnelle représente

un potentiel considérable pour l'économie suisse, par l'apport bienvenu d'une main-d'œuvre souvent qualifiée. Ce gisement de savoir-faire, acquis dans nos écoles et nos universités aux frais de la collectivité, serait ainsi mieux mis au profit de notre société, augmentant le retour sur investissement dans notre capital humain.

La plus grande flexibilité offerte aux familles serait également un atout pour les employeurs, car ces mesures permettront d'accroître le bien-être des collaborateurs, leur motivation et leur productivité, contribuant ainsi à une croissance qualitative.

De plus, l'augmentation de la main-d'œuvre féminine générerait des recettes fiscales et des cotisations aux assurances sociales. Pour finir, ces mesures seraient susceptibles d'avoir un impact sur le taux de natalité, ce qui permettrait à notre économie de mieux faire face au vieillissement de la population.

«Il s'agit d'en finir avec le parcours du combattant de nombreux parents»

Les Vert'libéraux, qui défendent des valeurs progressistes, humanistes et libérales, s'engagent pour cette politique familiale qui est en phase avec les réalités actuelles de notre société et les défis de l'avenir. En cela, ils se différencient clairement des partis conservateurs de droite qui appellent à voter non.

Le 3 mars prochain, voter oui au nouvel article constitutionnel, ce sera faire un geste en faveur de nos familles, de notre qualité de vie et de notre prospérité.

### Cessons de mettre la ville à la campagne!

#### L'invitée

**Fabienne Freymond Cantone**

Députée socialiste\*



Que nous propose la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)? Simplement de bien séparer ville et campagne, urbanisation et paysage. Elle offre divers outils et demande aux Cantons de planifier leur territoire. Plus spécifiquement, d'établir une corrélation entre les terrains à bâtir et le besoin en logements prévisible à quinze ans.

Ce cadre légal est indispensable si l'on veut juguler le mitage du territoire: le manque de planification cantonale, on le voit en Valais par exemple, a provoqué l'extension des constructions autour du centre des villages, tous azimuts. Les localités étalées sur un large territoire ont perdu leur identité, et induisent des coûts pesant sur toute la collectivité. Car il s'agit de créer des infrastructures pour relier les maisons disséminées aux divers réseaux - eau, électricité, routes, transports publics...

Autre coût de ce manque de vision globale: la disparition des terres agricoles; l'Union suisse des paysans soutient d'ailleurs la modification de la LAT.

Le regretté Jean-Claude Mermoud a été un précurseur de cette révision; il a ancré la même philosophie dans la législation vaudoise, en vigueur depuis 2008. On ne peut préserver la campagne et la montagne qu'en y mettant des limites au développement des constructions. Et, pour répondre à la demande croissante de logements, il s'agit de bâtir intelligemment. La logique retenue par le plan directeur cantonal comme à l'échelon fédéral est que cette croissance doit avant tout se produire dans

les centres urbains, bien desservis par les transports publics. Cette concentration de l'offre fera baisser les prix du logement, un effet bienvenu après la fièvre spéculative des dernières années.

Ceux qui crient à l'horreur en entendant le mot «densification» devraient se rendre compte que le centre de Nyon comme ceux de Lausanne et de Vevey sont d'une densité record dans le canton. Ces villes sont cependant demeurées attractives, à voir le nombre de villageois qui cherchent à s'y loger en raison de la qualité de vie liée au fait que tout est proche.

Les adversaires de la révision dénoncent un nouveau centralisme fédéral et la complexité de la mise en œuvre de la LAT. En réalité, la loi ne fait qu'obliger les Cantons à une planification cantonale, encore ignorée de certains, en proposant divers instruments qu'ils mettront eux-mêmes en musique. Vaud, déjà sur la bonne voie et en pleine croissance, va devoir très

«Nyon, Lausanne, Vevey demeurent attractives avec une densité record»

peu corriger les planifications opérées à plus basse échelle.

Enfin, il est clair que l'application d'une loi, quelle qu'elle soit, engendre des interprétations différentes, qu'il faut traiter d'une manière ou d'une autre. Mais entre le laisser-faire et les horreurs durables de béton, d'une part, et de potentielles difficultés d'application solubles dans le court terme, d'autre part, mon choix est fait: ce sera oui à la révision de la LAT le 3 mars.

\* Municipale de l'Urbanisme, Nyon

